

NIKE

Marques : Nike, Jordan, Cole Haan, Converse, Hurley, Umbro

Principaux pays de production : vêtements : Chine (26 %), Vietnam (18 %), Thaïlande (10 %) ; chaussures : Vietnam (47 %), Chine (26 %), Indonésie (21 %)

Nombre de fournisseurs directs/sites de production : 527

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?


Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

Selon Nike : « Le code de conduite et les Code Leadership Standards de Nike exigent la mise en œuvre progressive d'un salaire juste, les fournisseurs s'engageant à développer et mettre en œuvre un processus qui fasse progressivement augmenter la rémunération (salaire et prestations sociales) jusqu'à un niveau permettant de couvrir les besoins fondamentaux des travailleurs en leur laissant un certain montant disponible. »

COMMENTAIRE :

Les activités de Nike pour l'amélioration des salaires chez ses fournisseurs sont certes intéressantes, mais ce travail ne s'appuie sur aucune valeur de référence du salaire vital. En outre, l'engagement susmentionné n'est aucunement lié aux pratiques d'achat de l'entreprise. Rejeter sur les fournisseurs toute la responsabilité de l'amélioration des systèmes salariaux ne peut pas fonctionner compte tenu de la domination du géant de la mode dans le modèle d'affaires des chaînes d'approvisionnement. Nike doit revoir ses propres pratiques d'achat et y intégrer les coûts des augmentations de salaires. Une augmentation salariale de 11 % dans ses propres usines en aidant la direction à améliorer la productivité n'entraîne pas un changement suffisant pour permettre aux travailleuses de s'extraire de la pauvreté. Jusqu'à présent, des initiatives volontaires n'ont jamais permis la mise en œuvre d'un salaire vital. Nike devrait envisager de signer des accords juridiquement contraignants avec des instances de représentation du personnel pour atteindre un salaire vital. Des accords juridiquement contraignants doivent étayer les engagements pour permettre les changements nécessaires.

	
Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019	
Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	<input checked="" type="radio"/>
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	<input checked="" type="radio"/>
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	<input type="radio"/>
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	<input type="radio"/>
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> non/aucune information <input checked="" type="radio"/> en partie <input checked="" type="radio"/> oui	